

## Vendanges -Module 5 (reconnaissance paritaire professionnelle)

### Objectif :

- Réaliser une vendange manuelle de qualité

### Contenu :

- Le cycle de la vigne et des travaux de la vigne
- Repérage sur le terrain
- Techniques de vendanges
- Organisation du travail
- Les outils
- Les EPI (équipement de protection individuel) et gestes & postures

### Moyens pédagogiques :

Supports papiers, vidéoprojecteur, mise en pratique sur le terrain

### Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

### Intervenants :

Emmanuel BIECHEL (formateur )  
Professionnel – jury d'examen

### Durée : 2 Jours

### Dates :

Gr1 Dangolsheim (67) : 28 août et 2 octobre 2012  
Gr2 Rouffach (68) : 27 août et 1 octobre 2012

Lieu : Rouffach ou Dangolsheim et terrain d'application

### Tarif 2012 :

<u>Statut</u>	<u>Tarif 2012</u>
Chef d'exploitation cotisant au VIVEA *	non destiné aux chefs d'exploitation,
Salariés cotisant au FAFSEA	0 € (prise en charge totale par le fond de formation si renvoi du bulletin d'inscription FAFSEA )
Autres fonds de formation (AGEFOS, OPCA2, OPCALIA...)	196 €